

HELIOS

Puisqu'on vous dit que tout va bien!

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique nous a adressé ses vœux en commençant par « Le Trésor public a connu une année 2006 particulièrement riche et intense avec de belles réussites dont nous pouvons être fiers ». Parmi ces belles réussites, il cite « Dans le secteur public local, outre le déploiement d'Hélios, l'année a été marquée par... ».

Ah oui, quelle réussite ! Evidemment, pour un directeur, la réussite ne se mesure pas en termes d'efficacité ou de satisfaction, non, la réussite ne se mesure qu'avec des statistiques. Et avec des TPG aussi zélé que celui du Lot qui impose le basculement de 2 postes par mois (malgré les demandes insistantes de la CGT lui réclamant plus de prudence), les statistiques ne peuvent être que belles. On en fera de jolies plaquettes en papier glacé !

Et qu'importe si dans les postes basculés la situation empire de jour en jour, et que même le plateau Hélios réclame une nouvelle « pause » en ne faisant pas basculer les postes HTR, ni les postes ayant plus de 20 budgets par agent, dans le Lot, on continue au même rythme, on fonce dans le mur et on klaxonne !

La situation est catastrophique !

Il faut avoir le courage de le dire, et de mettre enfin les moyens pour que cette application puisse fonctionner normalement. Bretenoux et Puy L'Evêque, sous Hélios depuis bientôt un an ne s'en sortent toujours pas, les autres s'enfoncent et même la paierie, (Hélios est plus adapté aux gros poste avec peu de budgets) fait régulièrement appel à l'équipe de dépannage pour s'en sortir.

Quelques exemples du quotidien d'Hélios :
(suite sur la dernière page)

Journal de la section du Lot du Syndicat National du Trésor

Mars 2007

Sommaire

P.1: Edito, **P 2:** Edito (suite)

P 3: Lettre du DGCP. **P 4:** Réponse du SNT CGT.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

PARIS, LE

20 FEV. 2007

PROGRAMME HÉLIOS
Immeuble MAILLE NORD 3
9110 Paris de Neuilly
93 192 NOISY LE GRAND CEDEX
Téléphone : 01 58 84 76 38
Télécopie : 01 58 84 77 50

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
A
Monsieur le Receveur Général des Finances
Mesdames et messieurs les Trésoriers-payeurs généraux de région
Mesdames et messieurs les Trésoriers-payeurs généraux de
département

CD-0412

OBJET : Hélios : plan de stabilisation et déploiement

Lors des journées d'études des Trésoriers-payeurs généraux des 18 décembre 2006 et 6 février 2007 vous ont été présentées les orientations du programme Hélios pour le début de l'année 2007, le contenu du plan de stabilisation ainsi que le plan de déploiement prévu pour le 1^{er} semestre 2007.

La production à bonne date des comptes de gestion sur chiffres 2006 est un objectif prioritaire qui a conduit à la mise en place d'une organisation dédiée sur le plateau Hélios de Noisy le Grand, impliquant un tuteur de chaque département pour valider en amont les incidents pouvant affecter les comptes de gestion et les services CEPL pour l'exercice du visa sur chiffres.

L'application doit être stabilisée ; en conséquence aucune nouvelle version et aucun nouveau module ne seront intégrés au logiciel d'ici le printemps : la mise en service des modules CHD, Cession Opposition, Médecine Libérale notamment est donc reportée jusqu'à la réalisation de tests significatifs et positifs. Dans ce cadre, la mise en œuvre d'un environnement spécifique permettant de tester les nouvelles versions du logiciel sur un nombre limité de postes comptables est à l'étude.

En outre toutes les corrections d'anomalies réalisées sur des aspects prioritaires seront intégrées au logiciel d'ici fin mars, outre les corrections relatives aux comptes de gestion mises en production au plus tôt. Et j'ai décidé de renforcer, dans les meilleurs délais, l'équipe de Noisy le Grand chargée du traitement des anomalies.

En ce qui concerne le déploiement, je vous confirme que la date du 31 décembre 2008 ne saurait être comprise comme une date limite de fin du déploiement d'Hélios mais comme l'objectif retenu pour la migration de la plus grande partie des postes.

J'ajoute que pour l'heure, les conditions ne sont pas encore réunies pour une migration sous Hélios des postes HIR et des postes comptables les plus importants et/ou traitant de très grosses volumétries ou ayant à gérer des rôles multi-collectivités et multi-imputations.

Enfin, la migration des petits postes comptables utilisant l'application CLARA est subordonnée à un accord entre le chef de poste et la direction départementale, après vérification que les caractéristiques de gestion telles que le nombre de budgets de collectivités ou les spécificités des rôles, ne constituent pas des obstacles au fonctionnement de l'application.

Je vous remercie de faire part de ces orientations au pilote départemental et receveurs de finances territoriaux, aux tuteurs Hélios ainsi qu'aux comptables de votre département.

Le Directeur Général

Courrier du SNT-CGT au Directeur Général de la Comptabilité Publique

Montreuil le 28/02/2007

Monsieur le Directeur Général,

Dans votre lettre datée du 20 février 2007, vous faisiez part des nombreuses difficultés rencontrées par les postes comptables dans le cadre du passage à Hélios.

Pour le SNT-CGT, ces difficultés concernent bien l'ensemble des postes comptables, ceux qui ont déjà basculé et ceux qui basculeront, quels que soient les enjeux définis par la direction.

Le syndicat prend acte de votre courrier mais ne peut s'en satisfaire. En effet, il est absolument nécessaire que soit clarifiée, dans le cadre d'une véritable transparence, la fiabilité de l'application tant sur son contenu que sur le rôle du prestataire privé dans ce cadre.

IL est aussi essentiel que soit précisée la stratégie de déploiement que compte mettre en place la direction générale dans les mois et les années qui viennent.

En dehors du seul constat, ce sont bien des réponses concrètes aux problèmes actuels que vous demande le réseau. Ces réponses ne peuvent passer que par la mise en place de solutions efficaces et durables.

Ces solutions, vous le comprendrez, ne peuvent se limiter, ni à une éventuelle nouvelle pause et à un différé du calendrier de déploiement, ni à un examen des situations au cas par cas.

Le SNT-CGT vous demande de suspendre l'ensemble du programme de déploiement de 2007 tant que la fiabilité de l'application n'est pas garantie et de permettre aux postes déjà sous Hélios de consolider leur situation.

Il vous demande également la tenue au plus vite d'un CTPC afin de permettre d'effectuer un examen transparent des problèmes rencontrés.

La réunion convoquée pour le 6 mars prochain n'offre aucunement le cadre d'un véritable débat de fond sur la réalité actuelle du terrain.

Il ne s'agit pas pour nous, de participer à une énième discussion technique, mais d'avoir un véritable débat dans la transparence sur la nature des difficultés et les choix effectués par la direction.

C'est pourquoi nous ne participerons pas à cette réunion dans ce contexte. Compte-tenu de la gravité de la situation, seul un CTPC peut permettre l'examen de l'ensemble du projet Hélios et de ses conséquences actuelles et à venir sur les services (applicatif, charges de travail, déploiement, formation...). Nous vous renouvelons donc notre demande de convoquer au plus vite un CTPC afin de créer les conditions d'un véritable débat sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

La Secrétaire Générale
Magali MUSSEAU

(Suite de la première page)

Impossibilité de renseigner un contribuable sur l'état de sa dette:

- Les procédures de rattachement des débiteurs à la prise en charge fonctionnent très très mal, un nouveau tiers se crée à chaque nouvelle prise en charge ;
- Il n'existe pas de procédure de fusion des dossiers débiteurs comme dans DDPAC. Il faut donc interroger chaque ligne pour connaître la situation du débiteur ;
- Et encore, les dettes sur rôle n'apparaissent nulle part en consultation !

Les encaissements sont 3 fois plus longs que dans DDPAC. Et ça se complique encore pour les encaissements sur rôle : une recherche par nom est impossible, seul l'encaissement par la référence est prévu. Si le chèque arrive sans le talon de paiement, il faut rechercher par montant : pratique pour un rôle de SPANC où tous les montants sont identiques...

Aucune procédure n'est généralisable : on ne peut pas éditer toutes les balances, les P503 ou les états de consommation des crédits d'un seul coup, il faut forcément les demander collectivité par collectivité. Et chaque procédure est largement plus longue que dans CLARA.

L'erreur est interdite : les rectifications sur exercice antérieur ne sont pas possibles, même si le compte de gestion n'est pas édité. Sur exercice courant, passer la moindre opération « particulière » relève de l'aventure. Il existe des blocages pour tout et n'importe quoi.

Suite à l'installation d'une nouvelle version, de nombreux budgets annexes se retrouvent « coincés », ne pouvant ni encaisser, ni payer quoi que ce soit, même pas les salaires. La fin du mois risque d'être rude pour certains ! Et personne au Plateau Hélios pour répondre... Normal, les informaticiens ont ordre de traiter en priorité les incidents relatifs aux comptes de gestion. Et oui, il faut rendre les comptes avant le 31 mars, c'est un des objectifs du CPP. Vous savez, le CPP, les statistiques, le beau papier glacé...

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____ Temps partiel : _____ %

Poste ou service : _____

Adresse mail : _____ Téléphone : _____

date : _____ signature : _____

